CERTIFICATION MENSUEL MAGAZINE D'INFORMATION MENSUEL GENERAL MAGAZINE D'INFORMATION

MAI 2022 N°492

WWW.CREPYENVALOIS.FR f 🖾 🏏 D in



N°492 MAIRF

BIIDGET 2022 Maîtriser les dépenses et investir pour l'avenir

Adopté à la majorité le 29 mars, le budget 2022 allie une gestion durable des finances municipales et une volonté d'amélioration continue du cadre de vie proposé aux crépynois. Décryptage.

La Maison de ressources au plus proche de vous

Effectuer ses démarches administratives en un seul endroit, voici ce que propose la Maison de ressources qui a ouvert ses portes le lundi 2 mai.

60+2 ans pour la mjc, ca se fête !

Découvrez un riche programme d'animations pour petits et grands.

Pluie de médailles pour l'USC Karaté Shotokan

En 50 ans d'existence, le club de Karaté Shotokan de Crépy-en-Valois a vu grandir de nombreux champions. Rencontre avec son président.

Crepymag&infos

Mensuel d'information de la Ville de Crépy-en-Valois 60800 Crépy-en-Valois • Téléphone : 03 44 59 44 44 Directeur de la publication : Virginie Douat Directeur de la rédaction : Vincent Cornille Direction de la communication : Mélanie Ozeray, Johanna Jandrieu, Annabelle Pitet, Timothé Le Calvez, Jessica Fouquet Direction artistique & graphisme, maquette : Estelle Jauneaud Mise en page: www.grandnord.fr - 8174 Crédits photos : Studio Bruno Cohen, iStock, Ville de Crépy-en-Valois Impression: Imprimerie Delezenne - mai 2022. Tirage: 8 500 exemplaires.



Édito

Le mardi 29 mars dernier, le Conseil Municipal a voté le budget primitif pour cette année 2022. Une étape importante qui reflète la bonne santé financière de notre Ville.

La gestion rigoureuse menée permet de ne pas augmenter les taux d'imposition tout en investissant dans des projets structurants et durables. Les efforts payent! De nombreux investissements seront effectués, portés par la volonté d'améliorer toujours plus le cadre de vie des crépynois avec notamment l'aménagement des écoles, de l'espace public, des réserves du Musée de l'archerie et du Valois ainsi que des travaux pour bénéficier d'économie d'énergie. Les finances de la Ville permettent de dégager une capacité d'investissement pour poursuivre et engager de grands projets comme la Maison de la petite enfance et l'étude pour la restauration de la collégiale Saint-Thomas de Canterbury. Cette capacité d'investissement, accompagnée de recherches actives de subventions, aboutie à une gestion financière réfléchie, anticipative et sérieuse. Nous pouvons ainsi conduire une politique budgétaire ambitieuse soutenue par trois axes majeurs : la sécurisation de la dette, la maîtrise de nos dépenses tout en garantissant un service public de qualité, et la conduite de nouveaux projets pour embellir notre ville. Je vous invite à lire le dossier de votre CrépyMag&Infos pour en savoir plus sur les orientations budgétaires souhaitées.

D'ailleurs, un des investissements clés de ce mandat a vu le jour. Nouveau service de proximité qui offre un « bouquet de services » au quotidien, la Maison de ressources a ouvert ses portes le lundi 2 mai. Faites connaissances, dans ce numéro, avec l'équipe qui vous y accueillera. Autres très bonnes nouvelles : l'arrivée à la rentrée prochaine d'un Centre de formation d'apprentis IGS du Valois et de l'École de la seconde chance. Vos élus soutiennent la jeunesse et l'encourage à aller plus loin.

Enfin, je vous laisse découvrir tout le programme des manifestations qui se dérouleront en ce mois de mai. Nombreux sont les rendez-vous organisés par la Ville, à commencer par Floralys & Terroirs, les samedi 14 et dimanche 15 mai, où producteurs locaux de produits de bouche se joindront aux pépiniéristes et paysagistes pour vous présenter leurs spécialités. Le samedi 14 mai, rendez-vous au Musée de l'archerie et du Valois pour la Nuit européenne des Musées avec un spectacle interactif. Elle fait aussi son grand retour, la Fête du parc de Géresme se tiendra le dimanche 22 mai avec des animations, des rencontres avec des spécialistes de la protection de l'environnement, des auteurs. Enfin, la mjc, acteur associatif incontournable de la Ville, invite tous les habitants, le samedi 7 mai sur la place Jean-Philippe Rameau, à venir fêter ses 60+2 ans.

Quelle joie, de pouvoir se retrouver, de fêter le retour des beaux jours ensemble!

• Virginie DOUAT, Maire de Crépy-en-Valois 1^{re} vice-présidente de la CCPV









BROCANTE DE BOUILLANT, ORGANISÉE PAR LA DIRECTION SPORT - ANIMATIONS - JEUNESSE 3 AVRIL





CHAMPIONNAT DE TIR AUX ARMES PRÉHISTORIQUES, ORGANISÉ PAR L'ÉQUIPE DU MUSÉE DE L'ARCHERIE ET DU VALOIS









La Maison de ressources, au plus proche de vous

Aller en un seul endroit pour effectuer des démarches administratives, voici ce que propose le nouvel équipement de service public souhaité par vos élus. La Maison de ressources, située au cœur du quartier Kennedy, après plusieurs mois de travaux, a ouvert ses portes le lundi 2 mai. On vous en dit plus.



Une équipe au service des habitants

Il est parfois compliqué de s'y retrouver dans toutes les démarches administratives, que ce soit par téléphone ou en ligne. Besoin de conseils ? Rendez-vous au 24 avenue du président Kennedy, où Thomas Mazur et Kardiatou Sow, agents de la Ville de Crépy-en-Valois répondront présents pour vous aider. La Maison de ressources a pour objectif d'offrir un « bouquet de services » du quotidien, avec des permanences d'organismes sociaux, médico-sociaux, de diverses associations et d'élus qui interviennent sur le territoire.

« Avec Kardiatou, nous assurons l'accueil physique et téléphonique, l'identification des attentes des habitants et leur orientation vers les différents intervenants possibles. », explique Thomas Mazur, responsable de la Maison de ressources. « Un espace informatique en accès libre est aussi mis à disposition de tous », ajoute-t-il.

Sylvain Dubois, adjoint au maire en charge de la Cohésion sociale, de la politique de la ville et des Services à la population précise : « Beaucoup de citoyens ne connaissent pas leurs droits (sociaux,

en matière d'impôts...). Cette structure permet d'offrir de nouvelles ressources pour les aiguiller et assurer un accompagnement de chacun. La Maison de ressources a aussi vocation à être vecteur de lien social. Notre objectif est de créer avant tout un lieu de vie, d'échanges et de rencontres. »

La volonté des élus est de labelliser la Maison de ressources en structure « France Services », d'ici la rentrée, pour créer un véritable guichet unique doter d'antennes locales de la CAF, de la Mutualité sociale agricole, de la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse et d'Assurance Maladie, de Pôle Emploi, des Ministères de l'Intérieur, de la Justice et des Finances et de la Poste.



Faites connaissance avec l'équipe de la Maison de ressources dans une interview disponible sur le site internet et sur la page Facebook de la Ville.

Un panel de services proposés



- Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM)
- Mutualité Sociale Agricole (MSA)
- Caisse nationale d'assurance vieillesse



- Pôle Emploi
- Mission Locale pour l'Emploi des Jeunes



• Centre Communal d'Action Sociale



- Caisse d'Allocations Familiales
- Ministère des Finances Publiques
- Ministère de l'intérieur



- Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles
- France Victime
- Addiction de France
- Point Information Jeunesse
- Secours populaire
- Vacances et familles
- Planning familial



- Conseiller Régional
- Conseiller Départemental
- Élus locaux

Horaires d'ouvertures

Lundi : 13h30 - 17h30 Mardi : 9h -12h

Mercredi: 9h -12h / 13h -17h30

Jeudi : 13h30 - 19h Vendredi : 13h30 - 17h30

Pour plus d'informations :

03 64 23 00 53

maisonderessources@crepyenvalois.fr

En voiture Simone! Course de caisses à savon

jeudi 26 mai

5,4,3,2,1 ! C'est parti ! On l'attend depuis plus d'un an maintenant, ne manquez pas la première édition de la course de caisses à savon crépynoise, organisée par l'Union Sportive Crépynoise (USC), en partenariat avec le Groupement des Commerçants et Artisans de Crépy-en-Valois (GCAC).

✓ Rendez-vous à partir de 11h en centre-ville.





Floralys & Terroirs: l'édition 2022

Les beaux jours sont là... et oui, ça y est, c'est le printemps. Et qui dit printemps, dit retour des fleurs... et donc du jardinage! Ça tombe bien, les Floralys & Terroirs reviennent cette année pour une nouvelle édition. Rendez-vous les samedi 14 et dimanche 15 mai, dès 10h, au parc Sainte-Agathe.

Pépiniéristes, fleuristes, paysagistes, producteurs locaux, décorateurs floraux... ces passionnés se réunissent pour vous présenter les dernières tendances en matière de décoration paysagères. Entrez dans leur jardin secret! Côté terroir, des producteurs locaux vous feront découvrir plusieurs spécialités culinaires. L'artisanat sera aussi à l'honneur avec de la décoration d'intérieur et d'extérieur, des bijoux, de la broderie, de la gravure sur bois, des couronnes de fleurs séchées, des luminaires et bien d'autres.

Un week-end fort en animations pour toute la famille.

Au programme:

- Samedi et dimanche de 14h à 18h
- animations musicales par Luc Alenvers
- animation sculpture sur bois
- balade à poney
- Samedi
- inauguration à 14h
- -concert du groupe folk Foumagnac, de 18h30 à 22h

Dimanche, de 14h à 16h30, le Conseil Municipal des Jeunes animera un concours de poids de paniers garnis ainsi qu'un stand de maquillage.

Petite restauration sucrée et salée sur place avec l'Ardoise Gourmande et la Bella Crêpe.

Entrée libre et gratuite. Avenue du Parc.













Une conférence pour en savoir plus

Le professeur Arnaud Fontanet était l'invité de la Ville, le mercredi 16 mars. Les participants aux études de l'Institut Pasteur, qui se tiennent à Crépy-en-Valois depuis 2 ans, étaient conviés à une conférence à la salle des fêtes.

Le professeur Arnaud Fontanet, responsable scientifique de l'étude épidémiologique sur la COVID-19, est notamment intervenu sur l'historique de la pandémie avant de présenter un état des lieux de la situation actuelle ainsi que l'évolution supposée de l'épidémie dans les mois à venir. Ce rendez-vous fut aussi l'occasion de présenter les avancées scientifiques auxquelles les participants aux études ont contribué. Près de 1 000 personnes ont donné de leur temps pour faire avancer la recherche.

Un grand merci à eux ! Merci également aux équipes Pasteur et aux équipes médicales de l'hôpital de Crépy-en-Valois pour leur dévouement ainsi qu'aux agents de la Ville pour leur aide logistique.



Vous souhaitez visionner l'intervention? Rendez-vous sur la chaine Youtube de la Ville.



Rentrée scolaire 2022-2023

Pensez aux inscriptions pour les services annexes

Restauration, études, transport et accueil périscolaire... Si vous souhaitez faire appel à ces services pour votre enfant, vous devez renouveler l'inscription chaque année. Pour la rentrée 2022-2023, les inscriptions s'effectuent du 9 mai au 29 juillet à la Direction de l'Éducation (annexe de l'Hôtel de Ville - 2, avenue du Général Leclerc).

Les lundis, mardis, mercredis et jeudis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.

Les vendredis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. Jusqu'à 19h le jeudi 19 mai, le jeudi 16 juin et le jeudi 21 juillet. Attention! Les inscriptions se font uniquement sur rendez-vous. Merci donc de contacter en amont la Direction de l'Éducation par téléphone au 03 44 59 42 10 pour fixer un créneau.

Les samedis 18 juin et 23 juillet de 9h à 12h.

Le jour de votre rendez-vous, pensez à vous munir des documents suivants : livret de famille, dernier avis d'imposition (père et mère), carnet de vaccinations, assurance scolaire 2022-2023 (si en votre possession), justificatif de domicile de moins de 3 mois, une photo (si votre enfant prendra le bus).



Acteur incontournable de l'apprentissage en France, le groupe IGS va développer un centre de formation d'apprentis (CFA) sur le bassin du Valois, à la rentrée de septembre 2022, le CFA IGS du Valois.



Le succès de l'apprentissage en 2021 a fait couler beaucoup d'encre. Plus de 650 000 contrats ont été signés l'an passé au plan national – un record absolu. Et bientôt, les chiffres nationaux prendront en compte ceux du futur Centre de formation d'apprentis (CFA) IGS du Valois qui va accueillir sa première promotion à la rentrée 2022. « Ce n'est pas la première fois qu'une commune vient nous solliciter pour ouvrir un établissement, commente Jean-Philippe Leroy, directeur général adjoint, en charge de l'alternance, au sein du groupe IGS, mais c'est la première fois que la démarche aboutit. » Une réunion organisée en mairie le 10 février dernier, en présence de Roger Serre, fondateur et délégué général du groupe IGS a mis ce projet sur les rails. Il a donné son feu vert. « La réforme de 2018 a libéré les énergies, ajoute Jean-Philippe Leroy, avant le développement de l'apprentissage était administré par les régions. »

Un développement crescendo

Déjà sept formations sont fléchées pour être dispensées sur notre territoire : quatre brevets de technicien supérieur (BTS) et trois bac+3 puisés dans l'imposant catalogue du groupe IGS, doté de plus de 40 formations différentes, du bac au bac+5. « Répondre aux attentes des familles et des jeunes et aux besoins des entreprises est le double objectif visé par ce projet qui va devenir réalité,

précise Murielle Wolski, adjointe en charge du développement et de l'aménagement durables, de la formation et du développement commercial. Levier d'attractivité essentiel, le CFA IGS du Valois ne sera évidemment pas réservé aux seuls Crépynois, mais bien tourné vers l'ensemble des 62 communes de notre territoire, et même au-delà. » L'idée est de jouer l'effet de synergie avec les acteurs déjà présents à Crépy-en-Valois, à savoir le lycée professionnel Robert Desnos et le lycée général et technologique Jean Monnet. BTS gestion de la PME, BTS assistante de direction... La liste des cursus sera développée lors de la présentation qui se tiendra le samedi 14 mai prochain, en salle du conseil municipal de la ville de Crépy-en-Valois, de 14 h à 17 h. Un rendez-vous à ne pas manquer. « Avec cette implantation, les études supérieures ne seront plus forcément synonymes d'expatriation pour les jeunes Valoisiens et leurs familles, note encore Murielle Wolski. Résidence universitaire ou appartement privé, en colocation ou solo, transport... tout combiné, les études constituent un poste budgétaire important. Beaucoup de jeunes du sud de l'Oise renoncent aujourd'hui à poursuivre leurs études dans le supérieur, faute d'offre suffisante localement. Ce ne sera plus le cas. »

Pourquoi parler de développement progressif?

« Un temps d'imprégnation est souvent nécessaire pour se faire connaître, détaille Jean-Philippe Leroy, mais déjà des "touches" existent avec des entreprises du secteur et même avec des familles. » Toutes les entreprises du département de l'Oise et une partie de l'Aisne seront approchées pour déterminer de quelles compétences elles ont besoin. Et ainsi définir le premier cursus qui sera ouvert.

Dossier de longue haleine, la création du CFA va se faire en plusieurs étapes, d'abord dans des locaux existants de partenaires, puis en propre. À terme, l'installation est prévue sur le périmètre de l'actuelle friche industrielle qui se trouve au sud de la voie ferrée. Et d'ores et déjà, le groupe IGS s'est dit partant pour contribuer au déploiement du FabLab développement durable et digital (3D). « Un projet judicieux car c'est l'écosystème complet qui doit être créé. Cela fait sens. »



Le décrochage scolaire ne signifie pas la mort de tout projet. Avec l'école de la deuxième chance (E2C) qui va s'implanter dès septembre 2022, rebondir sera possible pour les jeunes du Valois.

E2C, un sigle qu'il va falloir s'approprier. L'École de la deuxième chance, une solution supplémentaire qui va venir au service des jeunes du Valois à la rentrée 2022. Le projet a été validé le 6 avril dernier. Né en 1995 sous l'impulsion d'Edith Cresson, le réseau des E2C compte déjà 139 sites. Crépy-en-Valois sera le 140°. Le plus proche physiquement ? Celui de Creil. « Venir jusqu'à notre local creillois est compliqué, avec un passage par Paris, le plus souvent, note Linda Gaffet, directrice de l'APFE (association promotion, formation, emploi), qui porte l'E2C. Le temps de trajet est l'une des causes d'abandon, d'où notre réponse favorable à la sollicitation de la ville de Crépy-en-Valois. Et concrètement, cela va se traduire par une délocalisation et l'ouverture d'une antenne sur le territoire du Valois, dès la mi-septembre. »

Convertir le décrochage en succès

Près de 100 000 jeunes sortent chaque année du système scolaire sans diplôme, sans qualification. Le propre de l'E2C est de redonner une impulsion, une dynamique aux jeunes de 16 à 30 ans, dans pareille configuration. « Quand on parle de décrochage, c'est toujours mal perçu, concède Hafida Mehadji, coordinatrice E2C ouest-Somme, d'où l'intérêt de notre dispositif qui a pour objectif de sécuriser le parcours. Avec un travail sur la citoyenneté, le numérique, la culture, mais aussi la mobilité ou bien encore un stage

à faire dans l'entreprise. Ce cheminement, on le fait aussi en partenariat avec la Mission locale, la Fondation des apprentis d'Auteuil... »

Hauts-de-France

Des acteurs économiques sont déjà dans les starting-blocks pour travailler avec les jeunes. C'est le cas de l'agence Randstad, présente depuis plusieurs décennies sur le territoire. C'est le cas aussi de FM Logistic.

L'adresse de l'E2C ? 30, place Jean-Philippe Rameau. « Un lieu pertinent, commente Linda Gaffet, car situé à proximité de la médiathèque, de la radio RVM, des commerces... Dans un quartier ouvert et agréable. » La première promotion devrait compter entre 12 et 15 jeunes. Mais, au vu des premiers retours, Linda Gaffet entend développer l'E2C du Valois pour accompagner vers l'emploi et la réussite pas moins de 50 jeunes. Premier rendez-vous : le 12 septembre prochain.

Vous souhaitez des renseignements?

Contactez Hafida Mehadji, coordinatrice École de la 2^{nde} Chance.

07 82 33 53 78

→ h.mehadji@apfe.fr







60+2 ans pour la MJC, ça se fête!

En 2020, la Maison des Jeunes et de la Culture (MJC) fêtait ses 60 ans. En pleine crise sanitaire, impossible de célébrer l'évènement. Qu'à cela ne tienne! Cette année, l'association vous a concocté un programme spécial d'animations pour fêter comme il se doit ses 60+2 printemps!

Rendez-vous le samedi 7 mai

C'est sur la place Jean-Philippe Rameau que toute l'équipe de la MJC (centre social et centre culturel) a choisi de vous donner rendez-vous le samedi 7 mai prochain de 11h à 20h pour une grande journée de fête à ciel ouvert placée sous le signe de la convivialité et du partage.

Au programme:

- ▶À partir de 11h, la fanfare Aux Cuivres Citoyens donnera le « La » pour ouvrir les festivités en musique autour d'un verre de l'amitié.
- ▶ À 14h30, les musiques celtiques de l'ensemble irlandais de l'École de musique Érik Satie vous transporteront dans des paysages verdoyants et vous donneront à coup sûr l'envie d'entamer une gigue endiablée sur la place Jean-Philippe Rameau.
- ▶À 15h30, un bal pour les enfants sera donné par le chanteur et musicien Luc Alenvers.
- ▶Et pour terminer, à partir de 18h, place à la fête avec un voyage dans le temps pour replonger dans l'ambiance des 70's et des 80's avec le concert du groupe de reprises funk/disco Funk-it.

Tout au long de la journée, petits et grands pourront profiter des structures gonflables, des stands de jeux de société, des jeux géants en bois et du stand de kapla.

Une petite faim? Les gourmands pourront se restaurer sur place avec La Bella Crêpe et les commerçants du quartier.

Cet anniversaire, c'est aussi l'occasion pour l'équipe de la MJC de mettre en avant les ateliers qu'elle propose. Au cours de la journée, vous pourrez échanger avec les animateurs et les élèves sur les activités au programme tout au long de l'année. Le centre culturel mjc propose des ateliers et des stages à destination du grand public dans de nombreux domaines : théâtre, poterie, percussions africaines, apprentissage de l'anglais, peinture,... Du côté de la mjc centre social, les familles peuvent également s'initier à diverses activités telles que la broderie, la cuisine ou encore le patchwork... Il y en a vraiment pour tous les goûts!

Et que serait un anniversaire sans une petite dose de nostalgie? Sur place, ne manquez pas de découvrir l'exposition photos qui retrace les événements passés de la mjc.

Bon anniversaire la MJC!



Le pays du soleil-levant débarque à Crépy-en-Valois ! Samedi 11 juin, la Médiathèque fait honneur à la culture nippone et à la célèbre bande-dessinée japonaise, le « manga », autour d'une série d'ateliers et d'activités. Zoom sur cette journée thématique.

Saviez-vous que la France était le deuxième plus gros consommateur mondial de mangas, juste derrière le Japon ? En effet, la BD japonaise représente actuellement plus de la moitié des ventes sur le marché de la BD en France : on estime d'ailleurs que 47 millions de mangas ont été achetés dans l'hexagone en 2021. Fort de son succès, le manga s'est ainsi vu s'élever en tant que stars des librairies... et des médiathèques!

Rendez-vous le samedi 11 juin à l'Espace Rameau!

Pour démarrer cette journée se tiendra, à partir de 10h15 jusqu'à 12h15, une présentation de la culture japonaise avec l'association Quartier Japon et le mangaka David Dao Ngam. Celui-ci réalisera ensuite, de 14h30 à 16h30, un atelier d'initiation au dessin manga (réservé aux 12 ans et plus).

Dès 14h des ateliers centrés autour de la pop culture japonaise seront proposés, ainsi que des ateliers origami et calligraphie organisés par le club Japon « Monnet Kineko » du lycée Jean Monnet.

Soirée rencontre & dédicace avec Luc Alenvers

À l'occasion de la sortie du nouveau roman de Luc Alenvers, une séance de rencontre à la Médiathèque se tiendra le vendredi 20 mai de 19h à 21h.

« LE SEIGNEUR DES ÉCORCHÉS » : UN ROMAN DE LUC ALENVERS

Artiste touche-à-tout, vous avez probablement déjà entendu parler de Luc Alenvers! En effet, sa guitare - et ses nombreuses casquettes - lui permettent d'animer bon nombre d'évènements à Crépy-en-Valois. Cette fois-ci, l'auteur-compositeur-interprète s'est essayé à un nouvel exercice: l'écriture. Et ce travail a porté ses fruits, puisque de ce dernier est né le roman *Le Seigneur des écorchés*.

Paru aux éditions l'Harmattan dans la collection NOIR, Luc et son livre nous font plonger dans « l'autre Mexique » où corruption, tourisme de masse et migration règnent en maîtres.

Un thriller vif, efficace et passionnant.

Rendez-vous le vendredi 20 mai à partir de 19h à la Médiathèque pour une rencontre, lecture et dédicace de son roman. Possibilité d'acheter le livre sur place.





Moment fort de la vie municipale, l'élaboration du budget est le reflet de la politique et des ambitions portées par la Ville. Adopté à la majorité le 29 mars, le budget 2022 allie une gestion durable des finances municipales et une volonté d'amélioration continue du cadre de vie proposé aux crépynois. Décryptage.

L'élaboration du budget primitif est un exercice d'équilibriste qui se traduit par une stratégie financière où il est nécessaire d'imaginer le Crépy-en-Valois de demain tout en faisant preuve de prudence. Une réalité encore plus prégnante pour le budget 2022 puisque le contexte économique, entre inflation et hausse des coûts de l'énergie, est assez incertain.

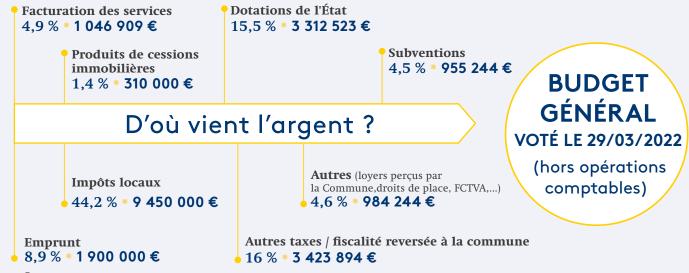
Le budget reflète ainsi les orientations de la Ville. Les dépenses sont définies par le programme du mandat mais aussi par les engagements des années passées.

LE BUDGET PRIMITIF DE CETTE ANNÉE S'ARTICULE AUTOUR DE 4 AXES PRINCIPAUX :

- ▶ Continuer à développer la transition écologique.
- Maintenir une qualité de service public.
- ▶ Veiller à l'entretien du patrimoine bâti et des espaces publics de la commune.
- ▶ Développer l'attractivité.

Le budget présente deux sections comprenant chacune des recettes et des dépenses : fonctionnement et investissement.

- ▶ La section de fonctionnement correspond à ce qui relève de la vie courante. Elle constitue la part la plus importante du budget (ex : fluides, fournitures, matériels, prestations de services, masse salariale...).
- La section d'investissement permet à la collectivité de s'équiper, de se doter de biens durables, en d'autres termes, d'augmenter la valeur de son patrimoine et de l'entretenir.



Les enjeux du budget 2022

- ▶ Continuer l'effort de baisse de la dette.
- Continuer les efforts sur les dépenses de fonctionnement.
- ▶ Prendre en compte le contexte économique, l'inflation et l'augmentation des prix de l'énergie, en renforçant l'accompagnement social.
- Maîtriser la masse salariale.

Chiffres clés du Budget primitif (BP) 2022

0% d'augmentation des impôts communaux.

3 312 523 €

de dotations de l'État attendues, en hausse de 0,3% par rapport à 2021.

4 726 328 € nouveaux crédits d'investissement inscrits.

L'emprunt, un levier capital pour l'investissement

Investir à hauteur de ses moyens est le leitmotiv de Crépyen-Valois depuis 2014 ! C'est pour maîtriser au mieux son emprunt que le projet de budget 2022 est bâti sur un emprunt d'équilibre.

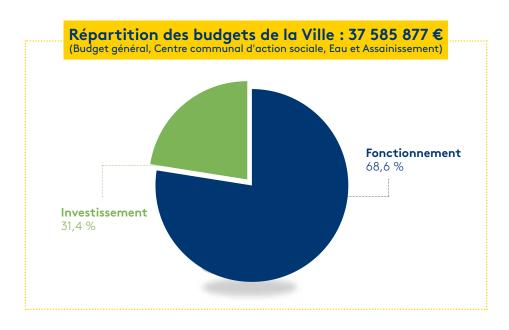
« L'emprunt d'équilibre est un emprunt qui a pour vocation d'équilibrer le budget de la collectivité. Il ne correspond pas à un besoin de financement définitivement arrêté, il évolue en fonction des recettes non connues au moment du vote du budget et du niveau des dépenses. Cet emprunt d'équilibre est calculé aujourd'hui à hauteur de 1,9 million d'euros., explique Claude Legouy, 1er adjoint au Maire en charge des finances et des affaires générales. Nous verrons par la suite si nous devons augmenter notre emprunt selon les besoins, notamment en fonction des grands projets programmés. »



Les recettes de la Ville sont constituées à hauteur de :

2,6% du produit des services à destination des administrés.

Entre 2014 et 2021, la Ville se désendette de 6 358 168 € sur l'ensemble de ses budgets.



Charges de gestion courante (hors personnel communal) 29 % * 6 875 597 €

Personnel communal 42.3 % * 10 051 000 €

Comment est-il utilisé?

Dépenses d'équipement 19,9 % * 4 726 328 €

Autres 0.5 % * 128 539 € Remboursement emprunts (intérêts et capital) 8,3 % * 1 969 000 €

FONCTIONNEMENT



Un budget de fonctionnement pensé pour garantir un service public de qualité tout en restant prudent pour pallier la fluctuation attendue des coûts des fluides (part importante du budget notamment pour chauffer les écoles).

Des dépenses de personnel adaptées aux besoins

Au niveau des dépenses de fonctionnement, la Ville conserve sa maîtrise de la masse salariale. Un impératif dans la perspective de préserver les équilibres financiers de la commune. L'enveloppe globale pour 2022 est estimée à 10 051 000 €, en progression de 2,01 % par rapport à l'an passé. Une hausse qui s'explique notamment par une augmentation des salaires (hausse du SMIC et refonte des grilles indiciaires), aux évolutions de carrières des agents, à l'intégration de 2 agents du Centre communal d'action sociale (CCAS) exerçant maintenant leur fonction au sein de la Mairie ainsi que la création de 2 postes.

À noter qu'une part des salaires des agents est remboursée pour un montant de 149 470 €, dans le cadre de la mutualisation de la Direction de la communication avec la Communauté de Communes du Pays de Valois, de la mise à disposition d'agents ou d'emploi aidés. On estime donc le coût net lié aux dépenses de personnel à 9 901 530 €.

Subventions : favoriser la vie associative et le social

Crépy-en-Valois ville active et animée! Pour soutenir la vie associative, indispensable à la dynamique locale, chaque année la Ville consacre une partie de son budget aux subventions aux associations. Pour 2022, 808 389 € seront versées. Compte tenu de la crise sanitaire, le montant des subventions a été ajusté. En effet, plusieurs associations ont eu très peu d'activité sur l'année 2021 et n'ont donc pas sollicité la totalité de leurs subventions des années précédentes.

L'enveloppe attribuée à l'Union Sportive Crépynoise, pour les clubs sportifs, est maintenue à 194 000 €. La subvention d'équilibre versée au CCAS reste stable à 980 000 €.

ZOOM SUR LA RÉPARTITION DES DÉPENSES DU BUDGET GÉNÉRAL







Fonctionnement | Investissement 1 449 282 € 578 900 €



Fonctionnement | Investissement 1 070 290 € 6 008 614€



Fonctionnement | Investissement 1 082 536 € 173 000 €





Fonctionnement | Investissement 1 294 792 € 79 600 €











INVESTISSEMENT : OPÉRATIONS D'ÉQUIPEMENT



La Ville continue d'investir pour améliorer le cadre de vie des Crépynois. Priorité est donnée à l'entretien et à la modernisation des bâtiments communaux, notamment pour réduire la facture énergétique et l'empreinte carbone de la Ville, ainsi qu'au programme de voirie.



EXEMPLES D'INVESTISSEMENTS PHARES QUI SE CONCRÉTISERONT CETTE ANNÉE:

1 244 940 €

Entretien et travaux des bâtiments communaux

Les travaux des écoles se poursuivent avec la réfection des sols de l'école élémentaire André Malraux et la restauration de classes notamment au sein des écoles Jean Vassal, Jacques Prévert et Gaston Ramon... De plus, le programme « École Numérique » continue d'être déployé.

Les établissements sportifs seront aussi au programme avec la réfection des sols à la salle Bernard Kindraich, la restauration du local des boulistes sur le cours Foch, ou la réparation des city stades.

Cette enveloppe comprend aussi la dernière tranche de travaux et achat d'équipements nécessaires pour l'ouverture de la Maison de ressources.

721 152 €

Travaux de voiries et espaces verts

Un montant qui comprend l'accompagnement des travaux de réfection de la chaussée de l'avenue de Senlis qui seront menés cet été par le Conseil départemental de l'Oise, l'aménagement de la liaison rue des chênes / avenue des Érables pour l'accès au Pôle Santé ainsi que diverses réfections de trottoirs et revêtements de chaussées.

579 568 €

Consacrés au paiement du 3e acompte (sur 5) de la participation financière de la Ville à la mise en place du réseau THD, aujourd'hui terminé.

457 460 €

Pour préserver le patrimoine culturel de la ville, deux opérations phares auront lieux : l'aménagement des réserves du Musée et la restauration de vitraux de la nef de l'église Saint-Denis.

350 000 €

Réalisation de travaux pour bénéficier d'économies d'énergie

Remplacement de menuiseries et des chaudières, travaux d'isolation...

160 000 €

Modernisation de l'éclairage public et des réseaux avec le renforcement de l'éclairage basse consommation et la régulation de nuit.

120 000 €

Poursuite de la réalisation de l'agenda programmé d'accessibilité

Cette année les travaux concerneront principalement la mise en conformité du gymnase Marcel Quentin. Cet agenda se poursuit encore deux ans.

ENSEIGNEMENT



3 016 598 €

Fonctionnement | Investissement 376 760 €

AMÉNAGEMENT URBAIN **ET ENVIRONNEMENT**



Fonctionnement | Investissement 2 674 111 €

1 865 878 €



POURSUITE DES GRANDS PROJETS

Maison de la petite enfance

Le projet de construction d'un équipement pour la petite enfance, à proximité de l'école Jean Vassal, visant à centraliser les modes de garde, se poursuivra en 2023 et 2024. Cette année, 158 000 € sont inscrits au budget pour les études et la préparation du terrain, ainsi que la démolition de la construction existante.

L'étude du Pôle Sud-Gare continue pour un montant de 67 240 € : en lien avec la Communauté de Communes du Pays de Valois (CCPV) et la Société d'Aménagement de l'Oise (SAO), cette étude a pour finalité l'émergence d'un nouveau quartier, regroupant activités tertiaires, logements et équipements publics.

Les études pour la restauration de la collégiale Saint-Thomas de Canterbury se poursuivront pour un montant de 82 440 €, une étape clé pour pouvoir enclencher les travaux de restauration de la tour clocher en 2023.





est de retour!

Après cinq années d'absence, la Fête du Parc mettra une nouvelle fois l'environnement à l'honneur. Parce qu'il y a urgence à le protéger.

Succès en 2017, la Fête du parc a joué de malchance à deux reprises. De malchance et de bêtise -pour rester polie. En 2019, le comportement imbécile d'un entrepreneur peu scrupuleux a provoqué une pollution d'envergure. Résultat, cette manifestation qui fête la nature a dû être annulée au tout dernier moment. Et le covid s'en est mêlé pour l'édition 2020.

2022 sera donc la bonne! Cet écrin de plus de 20 hectares accueille -pour la deuxième fois donc - une grande fête dédiée à l'environnement. Ce sera le 22 mai prochain, et ce de 10h à 18h. Quel meilleur cadre pour apprendre à ouvrir les yeux ? Pour rappel, le parc de Géresme a été consacré refuge pour la biodiversité par la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) il y a cinq ans.

L'environnement sous tous les angles

Comme en 2017, une trentaine de stands seront implantés. Des photographes, des peintres, la LPO, mais aussi le Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement (CAUE) pour des conseils sur les essences à choisir pour créer une haie bien adaptée à notre territoire, des auteurs jeunesse et pour les grands avec le concours de la librairie Études et Loisirs... Dominique de Saint Mars sera présente. Parce que Max et Lili, deux personnages chéris des petits, se préoccupent d'environnement. De nombreux ateliers seront proposés pour petits et grands, des toiles format XXL pour peindre la nature... On l'entend sur RTL, France Inter, on le voit sur Arte, on le lit dans « Libé », François Lasserre – entomologiste de renom – assurera des causeries. Il parlera des bêtes qui font peur. Aider les insectes, comment et pourquoi ? s'interrogera-t-il. Avec un programme de causeries riche. Et plein d'autres choses encore.



Document pivot, le projet d'aménagement et de développement durable (PADD) sera présenté à la population le mercredi 1er juin, à la salle des Fêtes, à partir de 20 h.

Il constitue l'étape préalable à l'écriture du règlement et à l'adoption du plan local d'urbanisme (PLU).



En 50 ans d'existence, le club de Karaté Shotokan de Crépy-en-Valois a vu grandir de nombreux champions, tant sur le plan du combat avec des champions de France, des vainqueurs de Coupe de France et des champions de Picardie, que sur le plan traditionnel avec 237 ceintures noires, du 1^{er} au 5^e dan. Cette année, le club a récolté de très bons résultats. Toutes catégories confondues, il est parvenu à se hisser jusqu'à la 1^{re} place du podium des clubs de la région Hauts-de-France. Pour en parler, nous avons rencontré Mohamed Dahmani, président du club depuis 2008.



Pouvez-vous nous présenter le club ?

L'USC Karaté Shotokan, c'est un peu comme une « école de la vie ». Depuis sa création par mon père Tijani Dahmani, dans les années 70, plusieurs générations ont été formées. Je suis moi-même membre du club depuis l'âge de 6 ans. Avec mes frères, nous avons grandi au rythme du karaté et le club a grandi avec nous. Aujourd'hui, nous avons 6 entraîneurs diplômés et pas moins de 140 licenciés.

En organisant des stages, en accueillant des compétitions et en obtenant des résultats records, notre club est aujourd'hui reconnu comme un acteur majeur du karaté en Picardie.

Le club a obtenu de très bons résultats cette année. Pouvez-vous nous en parler ?

Avec la Coupe départementale (jeunes poussins à benjamins) à Beauvais en décembre, notre club a confirmé son statut chez les jeunes avec 17 médailles d'or, 12 médailles d'argent et 11 médailles de bronze.

Lors du Championnat départemental (minimes à seniors), notre club a obtenu pas moins de 30 médailles dont 23 médailles d'or. En janvier, le club a accueilli la Coupe ZID Picardie de Karaté katas et combats (jeunes poussins à benjamins). Près de 40 jeunes ont représenté le club de Crépy-en-Valois. L'objectif était de qualifier un maximum de jeunes pour les coupes de France. Pari réussi avec 50 médailles pour le club. Même succès pour les minimes à seniors à Chauny avec 29 médailles d'or et 5 médailles d'argent dont 3 titres par équipes.

Sur l'Open et le championnat des Hauts-de-France, une quarantaine de nos licenciés se sont illustrés.

Quelle est la prochaine étape ?

Maintenant que les qualifications primaires sont passées, les prochaines étapes sont les Championnats de France qui auront lieu sur le dernier trimestre de la saison à Bordeaux, Villebon, Bourges, Reims, Rennes ou encore Paris.

Cette saison, le club a aussi fait son entrée sur le niveau international avec 1 médaille d'argent et 4 médailles de bronze lors du 13° Open international d'Orléans en mars dernier qui a rassemblé 1 300 compétiteurs.

Quel est le secret de cette réussite ?

Le secret de notre réussite, c'est l'engagement. Celui de nos élèves mais aussi celui de nos entraîneurs mélangeant les expérimentés et les jeunes passionnés. Le karaté est un sport individuel sur le plan du combat et pourtant, il y a une super cohésion et un bel esprit d'équipe. Tout le monde s'entraide pour progresser et les efforts paient.

L'école des jeunes le jeudi soir en est la preuve. Sous l'œil de Sofiane Dahmani, Champion de France combat, nos jeunes ont tout pour s'améliorer sur le plan personnel.

En tant qu'entraîneur, partager notre passion pour le karaté et voir ensuite nos élèves se hisser jusqu'à la compétition, c'est une grande fierté! Chaque année, nous obtenons de très bons résultats et nous pensons que nous ne pourrons pas faire mieux ensuite. Mais au final, nos élèves trouvent toujours le moyen de se surpasser et donnent le meilleur d'eux-mêmes pour offrir de nouvelles médailles au club.

Comment rejoindre le club ?

Le club est ouvert toute l'année aux nouveaux adhérents, de septembre à juin aussi bien en loisirs qu'en compétition. Les curieux peuvent venir voir nos entraînements à la Maison des arts martiaux et des sports de combat et demander un cours d'essai.

Pour plus de renseignements, contactez Mohamed Dahmani

√ 07 82 28 82 79

✓ usckaratecrepy@gmail.com

USC Karaté Crépy-en-Valois

Expression **POLITIQUE**



LISTE « À CRÉPY-EN-VALOIS NOTRE Parti c'est toujours vous ! »

TEXTE DE V. CORNILLE

En période d'élection, le terme de mobilisation revient régulièrement. La fameuse et essentielle mobilisation des électeurs. Avec un taux d'abstention trop élevé, la démocratie est mise à mal. Mais, il y en a une autre, voire deux autres mobilisations dont on parle moins. Lors du premier tour de la présidentielle, les assesseurs étaient à pied d'œuvre de 8h à 19h, voire au-delà pour ceux qui assuraient le dépouillement. L'exercice de la démocratie ne peut se faire sans eux. Nous tenons à les remercier. Des villes ont été dans la panade pour constituer les équipes. Dans notre commune, les habitués répondent toujours présents. Et de nouveaux venus ont fait leurs premiers pas. Avec les scrutins à venir - les 12 et 19 juin -, les nouvelles vocations seront toujours les bienvenues. La Municipalité tient aussi à saluer les agents des services techniques et population. Leur implication et leur diligence permettent d'effectuer notre devoir de citoyen dans de bonnes conditions. Merci à toutes et tous.

Hélas, la maire a décidé que notre droit d'expression déjà modeste sera réduit de plus d'un quart. La nouvelle rédaction du règlement intérieur définissant nos conditions de participation va dans ce sens, malgré nos interventions. Cela ne semble pas préoccuper la majorité restant en place.

La démocratie passe aussi par le respect des oppositions et des expressions différentes même si elles dérangent.

Voici ce qui sera alors censuré en application du nouveau règlement intérieur. Cela peut paraitre dérisoire et cela l'est certainement vis-à-vis des évènements mondiaux. Mais que vaut un pouvoir qui réduit peu à peu l'expression de ses opposants, et vers quoi ira-t-il ? Il a d'ailleurs été déjà condamné pour nonrespect du calendrier électoral lors de son élection. Alors faut-il se taire ?

LISTE « CRÉPY, "IL EST TEMPS" »

Texte non parvenu dans les délais impartis

LISTE « CRÉPY POUR TOUS »

TEXTE DE M. HOULLIER

L'équipe de la Majorité de Madame la Maire a perdu 3 colistiers, en effet , Mme Anke Meunier et Mrs Pascal Fayolle et Claude Zajda ont démissionné tout en restant au conseil municipal, et sont donc venus rejoindre les bancs de l'opposition. Ils ont demandé, comme la loi les y autorise ,à pouvoir s'exprimer dans ce magazine.

Jusque-là tout va bien.

Mais quand notre Maire décide de réduire de plus de 25 % notre espace d'expression qui n'était déjà pas bien grand, on a quand même l'impression que la Maire veut museler l'opposition.

Voilà un bel exemple de démocratie bafouée.

Il aurait été plus judicieux et plus démocratique de nous laisser le même espace et d'ajouter une demi page pour que les nouveaux venus puissent communiquer avec les Crépynois.

Mais notre proposition n'a pas été retenue, dommage, car imaginons, après ces trois dissidents, qu'un ou deux autres fassent le même choix, nos articles ne seraient plus que trois ou quatre phrases. C'est toujours dommage de limiter l'expression écrite de l'opposition, en cette triste période de guerre à l'Est, ça rappelle de mauvais souvenir...

LISTE « UNIS POUR CRÉPY »

TEXTE DE A. FOUBERT

Faire triompher la démocratie est un travail de tous et de tous les jours. Les grandes causes passent aujourd'hui par l'Ukraine, la Corée du Nord, le Moyen Orient, et bien des pays dans le monde. Nous n'avons et vous n'avez que peu de moyens d'actions, et ils sont souvent sous dimensionnés voire dérisoires vis-à-vis des enjeux.

.....

Cette lutte est aussi nécessaire près de chez nous. La démocratie reste un long combat. Elle s'exprime entre autres au travers de nos lois électorales, ainsi que nos lois protégeant la liberté d'expression. Notre expression ici ce jour en est un exemple, elle est imposée par la loi. Car sans opposition et sans possibilité de son expression peut-on parler de démocratie?



RENDEZ-VOUS

₽ 8 MAI

🛚 Stade Gérard de Nerval

Brocante de l'USC Football.

Tarif : $4 \in le$ mètre (3 mètres minimum). Buvette et restauration sur place.

Inscriptions au 06 21 22 21 15 ou bourgeoisxavier758@gmail.com

14 MAI À 14H30

Visite du chantier de l'abbaye de Valsery.

Organisée par l'association « La sauvegarde de Crépy ». Inscription : lasauvegardedecrepy@gmail.com

14 MAI DE 15H30 À 17H

© Restaurant Le Saint-Antoine

Café-philo « L'anonymat et le secret » par Mickaël Haevey. Organisé par Les Petits Socratiques.

18 MAI DE 15H À 17H

® Restaurant Le Saint-Antoine

Café Mémoire.

Organisée par France Alzheimer & Maladies apparentées OISE. Pass sanitaire obligatoire. *Entrée libre et gratuite.*

21 MAI À 15H

Médiathèque

RDV BiblioGeek. À partir de 8 ans. Sur inscription.

21 MAI À 16H

Musée de l'archerie et du Valois

Conférence « Condamner à mort au Moyen-Âge », animée par Claude Gauvard. Dans le cadre des conférences « Aux racines de l'histoire » proposées par la Communauté de Communes du Pays de Valois.

Plein tarif: 10 €. Billetterie sur www.valois-terresdecultures.fr

21 MAI À PARTIR DE 20H

Salle des fêtes

Loto de l'association des Jardins familiaux.

Ouverture des portes à 18h. Inscription au 06 62 36 47 14.

ÉVÉNEMENTS

ᢒ 5 MAI DE 15H30 À 17H

Salle des fêtes

Grande finale du Concours de plaidoiries, avec les élèves du Lycée Jean Monnet.

Organisée par la Ligue des droits de l'Homme, dans le cadre de la Politique de la ville. *Entrée libre.*

14 MAI DE 19H À 22H30

Musée de l'archerie et du Valois

Nuit européennes des musées.

Spectacle *La Montagne aux cent choix*, par Guillaume Alix et la compagnie le Récigraphe.

Accès au musée et à ses collections libre et gratuit.

À partir de 10 ans. Gratuit sur réservation.

14 MAI À 20H30

© Centre culturel mjc

Spectacle de danse « La Cible ».

Par la compagnie Jérôme & Valérie Merle. Plein tarif: 15 € / Tarif réduit: 10 €. Informations et réservations au 03 44 39 63 18 ou sur www.mjc-crepyenvalois.com

14 ET 15 MAI DE 10H À 18H

Salle des fêtes

Crépy Geek Convention.

Organisée par Guitar Wars.

Stands vente/exposition, artistes, invités, cosplay et jeux vidéo. Entrée : $4 \in G$ Gratuit pour les moins de 5 ans.

*Tous les rendez-vous et les événements se dérouleront dans le respect des règles sanitaires en vigueur et sont sous réserve de nouvelles mesures restrictives du Gouvernement.

Retrouvez toute l'actualité sur le site <u>www.crepyenvalois.fr</u> et sur les réseaux sociaux de la Ville.

SUIVEZ-NOUS:











HÔTEL DE VILLE

2 avenue du Général Leclerc BP 30337

60803 Crépy-en-Valois Cedex

La Mairie est à nouveau ouverte au public, uniquement sur RDV pris au préalable en appelant le 03 44 59 44 44.

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 (17h le vendredi).

Toutes les demandes d'actes d'état-civil peuvent être faites par courrier, ou via contact@crepyenvalois.fr.

La fabrication et le retrait des passeports et des cartes d'identité ont repris, sur RDV également, au 03 44 59 44 44.

GENDARMERIE

9 avenue des Érables. 24h/24 - 7jrs/7

Bureau ouvert du lundi au mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h, le jeudi de 9h à 12h et de 16h à 18h, le vendredi de 9h à 12h et de 15h à 20h, le samedi de 8h à 12h et de 14h à 19h, le dimanche et les jours fériés : fermé le matin. Ouvert de 15h à 18h. Tél. : 03 44 94 50 17.

POLICE MUNICIPALE

60 bis route de Soissons. 24h/24 - 7jrs/7 - Tél. : 03 44 59 00 52. Mail : police@crepyenvalois.fr Service objets trouvés.

SERVICES MÉDICAUX

* MAISON MÉDICALE

20 avenue de Senlis Tél. : 03 44 87 11 33

* PHARMACIES DE GARDE

Pour connaître la pharmacie de garde la plus proche, un numéro unique : 3237.

* MAISON MÉDICALE DE GARDE

Ouverte tous les samedis de 12h à 20h, ainsi que les dimanches et jours fériés de 8h à 20h. L'accès des patients se fait uniquement par appel téléphonique au Centre 15.

CENTRE DE SECOURS

72 rue Saint-Germain

24h/24 - 7 jrs/7 - Tél. : 03 44 94 75 00 Bureau ouvert de 8h à 12h et de 14h à 18h tous les jours sauf dimanches et jours fériés.

PLANNING FAMILIAL

Permanence tous les 1^{ers} samedis du mois de 14h30 à 16h et le 1^{er} et 3^e jeudi du mois de 14h à 16h au 1^{er} étage de l'Espace Rameau. Tél. : 06 09 10 61 09

Mail: planningfamilial60@orange.fr Femmes Victimes de Violences: 06 59 24 90 67.

CENTRE D'INFORMATION SUR LES

DROITS DES FEMMES ET DES FAMILLES

Permanences sur rendez-vous le 1^{er} et 3^e jeudi du mois de 9h à 12h à l'Espace Rameau. Tél. : 06 95 77 89 02.

INICIDMICDO

*Maison médicale

Suzanna Robinel, Jean-Marc Eloi, Sylvie Muller et Sandrine Bourgois. Tél.: 03 44 39 53 93

* 53 rue Saint-Lazare

Christine Chemin - Tél. : 03 44 87 06 49 Adeline Deglos - Mobile : 06 50 50 02 79 adeline.deglos.idel@gmail.com

* 1 avenue Sadi-Carnot

Tél. 03 44 94 07 36

Matthieu Merlin - Mobile : 07 86 94 70 48 Florine Vasseur - Mobile : 06 49 17 75 07 Jennifer Magnaudet - Mobile : 06 45 33 24 38 Jocelyne Jupont - Mobile : 06 42 88 06 48

* 16 ter rue Jean Jacques Rousseau

Tél: 03 44 87 07 31

Sophie Jeanne - Mobile : 06 83 93 52 44 Marylise Albert - Mobile : 06 31 85 49 76

*13 rue André-Marie Ampère

Ophélie Mahé - Mobile : 06 19 90 62 56 Stéphanie Goret - Mobile : 06 35 39 34 92

*7 avenue Pasteur

Amandine Carpentier-Marot Mobile : 06 17 38 44 06

Laëtitia Poupart - Mobile : 06 49 77 29 35

*29 rue Nationale

Adélaïde Tanné et Grégoire Cazé.

Mobile: 06 03 27 94 22 scminfirmierstaze@gmail.com

L'ENVIRONNEMENT SOUS TOUS LES ANGLES!



ENTRÉE LIBRE PARC DE GÉRESME

10H - 18H RESTAURATION SUR PLACE

CRÉPY—VALOIS